

Escroquerie à la carte bancaire sur le net : toujours et encore

Attention avec les achats de fin d'année et l'envol du commerce sur Internet, les cybercriminels piratent de plus en plus nos cartes de paiement. Le montant des escroqueries au numéro volé représente 0,05 % du total des transactions par cartes bancaires. Dans de nombreuses villes françaises les plaintes ont été multipliées par dix en cinq ans. De quoi se montrer méfiant, dans l'Hexagone et encore plus à l'étranger. Les organisations mafieuses se sont engouffrées dans ce très lucratif business. Plus rentable que le trafic de substance illicite et moins risqué. Il faut être vigilant lorsque l'on fait des achats sur internet et gare également, surtout en période de fêtes, aux promos trop alléchantes sur le Net. Il est préférable d'acheter sur des enseignes connues et reconnues et d'éviter les transactions sur des sites à l'étranger.

Comment éviter ces arnaques

Pour éviter ces arnaques, la



meilleur parade est le paiement par « carte virtuelle dynamique » que proposent les banques: une carte dont le numéro est recréé à chaque utilisation pour éviter toute fraude.

Que faire un cas d'arnaque

- 1-Alerter sa banque par courrier avec accusé de réception , car certaines banques garantissent le remboursement des sommes à condition que la démarche ait été faite dans les temps
- 2-Le signaler au commissariat,
- 3- Le signaler sur le site : www.internet-signalement.gouv.fr.

CÉCILE CHAUCHEAU